

Rendez votre ville plus accessible avec l'application numérique « Acceslibre » !



Rendez votre ville plus accessible avec l'application numérique « Acceslibre » !

Au quotidien, il est difficile pour près de 12 millions de personnes handicapées en France de savoir si un établissement recevant du public leur est accessible avant de s'y rendre.

Acceslibre est un service numérique renseignant sur le niveau d'accessibilité des établissements recevant du public : restaurants, commerces, cinémas...

L'objectif est de permettre à tous les usagers, quel que soit leur handicap, de savoir si un établissement leur est accessible.

Depuis le mois dernier, la Direction Départementale des Territoires du Gers (DDT32) initie une démarche de sensibilisation en rencontrant directement des commerçants du département afin de leur présenter cet outil.

Tout citoyen peut contribuer également à cette démarche en renseignant des données sur les établissements recevant du public fréquentés (coiffeur, boulangerie, boucherie, fleuriste, opticien, supermarché, magasins divers, restaurant, banque, piscine, stade, gymnase...). Pas besoin d'être un expert !

Pour vous connecter à la plateforme numérique, vous pouvez utiliser les identifiants suivants :

- Adresse mail : ddt-accessibilite@gers.gouv.fr
- Mot de passe : 2024acceslibre32

Télécharger le flyer de présentation PDF - 0,11 Mb - 07/06/2024

Pour toutes questions : ddt-accessibilite@gers.gouv.fr

Pour plus d'informations : <https://acceslibre.beta.gouv.fr/>

